



COMMUNIQUÉ
Paris, le 18/12/2024

GÉNÉRALISATION DES ZFE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE MESURE ANTI-SOCIALE DANS UN DOCUMENTAIRE CONTRE-ENQUÊTE ET DEMANDE L'ABROGATION PURE ET SIMPLE DE LA LOI.

Dès le 1^{er} janvier 2025, conformément à la loi *Climat et Résilience* de 2021, toutes les agglomérations françaises comptant plus de 150 000 habitants (soit 42 métropoles) devront obligatoirement mettre en place une ZFE (Zone à faibles émissions) au sein de laquelle toutes les voitures immatriculées avant 1997 (**a minima**) seront interdites à la circulation. Dans les agglomérations dépassant régulièrement les seuils réglementaires de qualité de l'air, les restrictions seront plus sévères : interdiction des Crit'air 5, 4 et 3 (Paris et Lyon) ; elles pourront l'être également sur simple volonté des agglomérations, sans que celles-ci y soient contraintes par la loi.

Aussi, ce mercredi 18 décembre 2024, « 40 millions d'automobilistes » diffuse un film-documentaire intitulé [ZFE : la bombe sociale à retardement](#) réalisé avec le soutien de la FEDA (Fédération des syndicats de la Distribution automobile) à l'occasion de son opération [La Grande Boucle des Exclus](#). Le film fait part des entretiens menés par l'association, partie à la rencontre des automobilistes concernés par ces interdictions de circulation qui entravent leur mobilité au quotidien.

« 40 millions d'automobilistes » dénonce à la fois l'injustice sociale de cette mesure – qui pénalise en premier lieu les usagers les plus modestes, qui n'ont pas les moyens financiers d'acquérir un véhicule plus récent – et les incohérences du dispositif, qui interdit à la circulation des voitures sous prétexte de pollution, alors qu'elles ont passé avec succès le test « pollution » du contrôle technique automobile.

En conséquence, l'association demande l'abrogation pure et simple du texte de loi imposant la mise en place de ZFE et demande une réévaluation de la problématique de façon à trouver des mesures justes et acceptables pour tous les usagers, qui permettent d'obtenir de vrais résultats en matière environnementale.

Pour visionner le film *ZFE : la bombe sociale à retardement* en intégralité, [cliquez ici](#) ou rendez-vous sur [la chaîne YouTube de « 40 millions d'automobilistes »](#).

Une mesure injuste et socialement inacceptable

Avec ce film contre-enquête, « 40 millions d'automobilistes » est allée à la rencontre des usagers de la route pour leur redonner la parole et faire entendre leurs voix face aux mesures parisiennes prises par des décideurs politiques déconnectés des réalités locales.

« Le 1^{er} janvier 2025, plus d'1 automobiliste sur 4 sera impacté dans son quotidien par les interdictions de circulation imposées par les ZFE. Cela représente environ 10 millions d'automobilistes, dont la grande majorité n'a pas les moyens financiers de changer de véhicule pour en acquérir un plus récent. Comment feront-ils pour aller travailler, faire leurs courses, se rendre à leurs rendez-vous médicaux ?

Et je ne parle même pas des jeunes conducteurs, qui doivent déjà déboursier une somme conséquente pour passer leur permis de conduire et ne peuvent pas 's'offrir' en guise de première voiture un véhicule dernier cri ! Les ZFE sont une entrave majeure à la mobilité pour de très nombreux citoyens, c'est une mesure inacceptable socialement », estime Philippe Nozière, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Une mesure incohérente et inefficace

Le fonctionnement des ZFE repose sur le classement des véhicules selon le système des vignettes Crit'air, attribuées aux véhicules en fonction de leur motorisation et, surtout, de leur ancienneté.

« D'une part, cette classification est complètement absurde, car elle ne reflète pas la réalité des performances environnementale des véhicules : il est évident qu'une petite citadine même ancienne sera moins polluante qu'un gros 4x4 aussi récent soit-il. D'autre part, il faut garder à l'esprit que tous les véhicules sont soumis obligatoirement à un test d'émissions polluantes à l'occasion du contrôle technique périodique. C'est-à-dire que tout véhicule qui valide son contrôle technique est réputé suffisamment vertueux d'un point de vue environnemental pour être maintenu en circulation ; il est donc parfaitement incohérent et incompréhensible pour les conducteurs de ces voitures conformes à la réglementation de s'entendre dire qu'ils n'ont plus le droit de rouler dans certaines villes parce que leur véhicule est considéré comme 'trop polluant' », explique Pierre Chasseray, délégué général de l'association.

Pour toutes ces raisons, « 40 millions d'automobilistes » demande l'abrogation pure et simple de la loi imposant la mise en place des ZFE. Pour autant, l'association ne nie pas l'impact de la circulation automobile sur la qualité de l'air et appelle donc à réfléchir à des dispositifs ou des mesures acceptables pour tous, pour permettre de réduire efficacement les émissions polluantes des véhicules (accélérer le renouvellement du parc auto roulant, favoriser les équipements de retrofit ou de dépollution en seconde monte améliorant les performances environnementales des voitures...).

Pour visionner le film *ZFE : la bombe sociale à retardement* en intégralité, [cliquez ici](#) ou rendez-vous sur [la chaîne YouTube de « 40 millions d'automobilistes »](#).